

05 novembre 2010

Alerte sur la dette ?

La France doit faire face au “*danger, guère très éloigné, d’une dette publique insoutenable*”, écrit le député (PS) Dominique Baert, dans un rapport sur les “Engagements financiers de l’Etat”, fait au nom de la commission des finances de l’Assemblée nationale à l’occasion de l’examen du projet de budget pour 2011.

“*La perspective d’un endettement supérieur à 90 % du produit intérieur brut (PIB), voire 100 % du PIB n’est plus un exercice théorique*”, souligne M. Baert, qui met en cause les hypothèses trop optimistes à son sens sur lesquelles le gouvernement a bâti son scénario de redressement des comptes publics d’ici à 2013.

Le député rappelle qu’à partir d’un ratio de 90%, la dette et sa charge ont un effet d’étouffoir et pèsent durablement sur la croissance d’un pays. Notamment parce que le poids de la charge des intérêts d’emprunt devient très lourd dans les dépenses pour l’Etat.

Le ministre du budget, François Baroin assure que “*le gouvernement propose une trajectoire permettant d’échapper au risque de voir l’accumulation de la dette mettre à mal la croissance de demain et compromettre tous les efforts que nous consentons*” pour réduire les déficits.

C’est ce qu’il a encore redit, mercredi 3 novembre au Sénat, lors de l’examen du projet de loi de programmation des finances publiques pour la période 2011- 2014.

Le gouvernement a pris l’engagement de réduire le déficit public de 7,7 % du PIB cette année à 6 % en 2011, puis à 3 % en 2013. Pour y parvenir, il a programmé des coupes dans les dépenses publiques à partir de l’an prochain, ainsi que des hausses dans les recettes, notamment à travers de nouveaux prélèvements et taxes et la réduction ou la suppression de niches fiscales.

Cela doit conduire à infléchir la progression de la dette à compter de 2013 : 86,8 % du PIB, puis 85,3 % en 2014, après un pic à 87,4 % en 2012. Pour mémoire, la limite posée par les règles européennes est de 60 % du PIB.

“Hypothèses macroéconomiques plus qu’optimistes”

C’est le respect de cette trajectoire que M. Baert met en question. Parce qu’elle repose sur des “*hypothèses macroéconomiques plus qu’optimistes*”, dit-il. Il cite, à ce titre, la croissance de 2,5 % par an dès 2012 pronostiquée par le gouvernement, ainsi que la progression de l’ensemble des dépenses publiques réduite à “*+ 0,8 % par an, soit un niveau jamais atteint correspondant au tiers de la progression tendancielle desdites dépenses*”. Entre 2000 et 2008, ces dépenses ont crû de + 2,3 % par an en moyenne.

M. Baert n’est pas le seul à mettre en doute l’hypothèse de croissance. La commission des finances du Sénat a d’ailleurs obtenu du gouvernement qu’il incorpore dans le rapport annexé au projet de loi de programmation des finances publiques pour 2011-2014, un texte indiquant que si la croissance n’était que de 2 % à compter de 2012, cela conduirait à prendre des mesures de rigueur supplémentaires, pour un montant de 4 à 6 milliards d’euros par an, afin de tenir l’objectif de 3 % de déficit en 2013.

Les rapporteurs généraux du budget à l'Assemblée nationale et au Sénat, Gilles Carrez (UMP) et Philippe Marini (UMP) ont également insisté sur la difficulté à infléchir l'évolution des dépenses publiques et sur la lenteur avec laquelle elle produit des effets. Dans son rapport sur la loi de programmation 2011-2014, M. Carrez a toutefois souligné que *“le caractère soutenable de la dette publique dépend directement de notre capacité à réduire le déficit”*, ajoutant que *“le strict respect des objectifs de modération des dépenses figurant constitue donc une condition sine qua non de notre crédibilité budgétaire”*.

M. Baert expose deux scénarii alternatifs à celui du gouvernement pour les années qui viennent et leurs conséquences potentielles : l'un, qu'il qualifie de *“moyen”* et de *“raisonnable”*, est basé sur la moyenne des prévisions de croissance des experts économiques; l'autre, qu'il appelle *“scénario bas”*, prend une option *“volontairement plus pessimiste”* encore.

Le scénario moyen : il est fondé sur une prévision de croissance du PIB de +1,5 % en 2011 et en 2012, puis de + 2 % en 2013 et 2014. Il part aussi de l'hypothèse que la réduction de la progression des dépenses publiques ne sera que de + 1,1 % par an (et non + 0,8 %)

Résultat ? *“La dette publique dépasse 90% du PIB en 2012 et dépasse 100% du PIB en 2014”*, indique M. Baert.

Le scénario bas : ici, la croissance ne serait que de + 1 % en 2011, puis de + 1,5 % en 2012 et 2013, avant de remonter à + 2 % en 2014. La réduction du rythme de progression des dépenses publiques passerait progressivement de + de 2,3 % en 2011 à + 0,8 % en 2014.

Dans ce cas, la dette publique *“deviendrait très rapidement insoutenable”*, pointe le député, puisqu'elle atteindrait 93,4 % du PIB en 2012 et dépasserait 100 % du PIB en 2014.

“Les perspectives sont alarmantes”, considère M. Baert, qui ajoute à son tableau l'envolée de la charge de la dette entre 2010 et 2013 dans les dépenses de l'Etat, en soulignant que celle-ci pourrait être encore plus forte si jamais les taux d'intérêt venaient à augmenter plus brutalement que ce qui est anticipé.

Le projet de loi de programmation des finances publiques pour les années 2011 à 2014, prévoit que la charge de la dette augmentera de 5,1 milliards d'euros en 2012, pour atteindre 50,5 milliards d'euros, puis de + 4,7 milliards en 2013, pour s'établir à 55,2 milliards d'euros.

“Les prévisions du gouvernement sont fondées sur l'hypothèse d'une remontée progressive des taux d'intérêt. Il pourrait, à moyen terme, en aller autrement”, relève le député. Or, une hausse des taux *“globale et pérenne de 1 %”*, entraînerait une augmentation des intérêts de la dette *“d'environ 2 milliards d'euros dès la première année, de 4 milliards d'euros l'année suivante”*, précise M. Baert.

NB: sur ce sujet, on peut lire aussi une étude récente des équipes de recherche économique du Crédit Agricole. Le Centre d'analyse stratégique a également élaboré un *“indicateur un synthétique de soutenabilité”* de la dette.